

Connexion

LA LETTRE D'INFORMATION
DU SYNDICAT MIXTE

somme
numérique



Editorial

Mes chers collègues,

Cette année 2024 a été particulièrement riche en événements, dont la fin des travaux initiaux du déploiement de la fibre. En effet, je ne résiste pas au plaisir de vous annoncer l'ouverture commerciale de tous les territoires de notre département pour cette fin d'année 2024. Nous y sommes ! Et dans les délais ! Cependant, d'autres jalons nous attendent, comme terminer les secteurs bloqués techniquement, desservir les nouvelles habitations et surtout se préparer à l'extinction des services sur le réseau cuivre.

2024 marque aussi l'avènement du Numérique en Somme avec l'arrivée des objets connectés qui permettront, dans un futur proche, de rendre plus efficaces nos services publics... Nous vivons une véritable révolution numérique qui soulève des questions cruciales autour de la protection des données personnelles, de la cybersécurité ou encore de l'inclusion numérique. À ce propos, notre Datacenter renforce sa sécurité et sera prochainement certifié pour héberger les données de santé. Par ailleurs, le comité syndical a acté, il y a quelques semaines, la création d'un coffre-fort pour sécuriser les mots de passe des collectivités.

Enfin, l'année 2024 a été marquée par une prise de conscience globale sur les questions d'inclusion numérique. Par le biais du dispositif national France Numérique Ensemble (FNE), Somme Numérique et le CCAS d'Amiens ont été désignés par les services de l'État pour rédiger la feuille de route départementale et animer le réseau des acteurs de la médiation numérique. Le syndicat mixte a également été missionné par le Département de la Somme, dans le cadre du contrat local des solidarités, pour dispenser des ateliers de médiation numérique en zone rurale à destination des publics les plus fragiles.

D'autres informations restent à découvrir dans cette édition de fin d'année auquel j'ai souhaité annexer une synthèse du rapport d'activité de notre syndicat mixte. J'en profite pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et reste naturellement à votre écoute et vous souhaite une bonne lecture.



Très cordialement

Philippe VARLET

Président de Somme Numérique



La fibre optique, un engagement tenu !

Cette année 2024 marque la fin du déploiement de la fibre dans notre département. Il aura fallu moins de 10 ans pour bâtir cette infrastructure numérique publique qui permettra de connecter tous les samariens. Après une décennie de travaux, notre Département est entièrement fibré et tous les territoires seront commercialisés au 31 décembre 2024.

ET ÇA NE S'ARRÊTE PAS LÀ !

En effet, il reste quelques zones où nos services interviendront dans les semaines à venir.

C'est le cas notamment des secteurs :

➤ dotés de poteaux à remplacer par les concessionnaires téléphoniques ou électriques,

➤ où persistent des refus de passage en façade de particuliers ou autorisations diverses (diagnostic amiante...),

➤ dont l'effacement des réseaux est en cours dans la commune.

Nos services restent pleinement mobilisés pour terminer ces derniers tronçons.

En parallèle, Somme Numérique reste le référent en matière de déploiement de la fibre pour tous les futurs projets d'aménagements. À ce titre, nous continuerons d'intervenir pour toutes les opérations de renforcement, d'extension de réseau ou encore pour le pré-fibrage des zones d'activités ou des projets de lotissement.

Notre engagement reste intact. Il prend une autre forme, mais il continue pour accompagner le développement de notre territoire !

Un cybertour pour vous sensibiliser

80 % des attaques informatiques pourraient être évitées en appliquant des mesures de sécurité simples et en sensibilisant régulièrement les agents.



Les malveillances en ligne dirigées vers les collectivités riches en données personnelles constituent une manne financière pour les pirates informatiques. La perte de ces données peut avoir des conséquences dramatiques (usurpation d'identité, détournement...) et coûter cher aux collectivités. En effet, 9 Français sur 10 ont déjà été confrontés à une situation de malveillance informatique, notamment à l'hameçonnage (pour 70 % d'entre eux), mais aussi de nouvelles menaces comme le « quishing », technique exploitant de faux QR codes pour subtiliser de l'argent.

EN QUELQUES CHIFFRES :

Près de 280 000 infractions liées au numérique chaque année (+9 % par rapport à 2022), dont 59 % sont des atteintes aux biens (escroqueries, arnaques en ligne...); 34 % sont des atteintes à la personne et 5 % sont des atteintes aux institutions.

LES BONS RÉFLEXES DE PRÉVENTION À ADOPTER :



Ne communiquez jamais d'informations sensibles par messagerie ou téléphone (données bancaires, adresse mail, numéro de téléphone, adresse...).



Ne cliquez pas sur les courriels suspects, leurs pièces jointes, ni sur les liens dont la provenance est inconnue ou suspecte.



Utilisez des mots de passe différents et complexes (au moins 12 caractères, des majuscules, minuscules, chiffres et symboles).
Exemple : 64C6if9fzucYfH



Faites des sauvegardes et des mises à jour régulièrement !

Ce constat alarmant a poussé Somme Numérique à lancer un « Cybertour » afin de sensibiliser et prévenir les collectivités du territoire des risques encourus et leur donner les bonnes pratiques pour faire face à la cybercriminalité. Deux sessions se sont tenues en 2024 avec des acteurs clés de la sécurité informatique dont la mission est d'accompagner les collectivités et les aider à se prémunir des menaces. Au vu du succès rencontré, l'opération « Cybertour » sera reconduite en 2025.

QUE FAIRE EN CAS D'ATTAQUE ?

- N'éteignez surtout pas l'ordinateur concerné
- Déconnectez-le du réseau en débranchant le câble RJ45 ou en désactivant sa connexion wifi
- Appelez le service de réponse à incident Cyber (CSIRT Hauts-de-France) : 0806 700 111
- Ne payez aucune rançon et signez un dépôt de plainte

UN SERVICE D'ASSISTANCE INFORMATIQUE POUR PLUS DE SÉRÉNITÉ

En parallèle, nous actions cette année le lancement de notre service d'assistance informatique pour répondre aux nombreuses sollicitations d'élus et d'agents du territoire en matière de conseils et de dépannages informatiques.

Pour rappel, nos équipes peuvent désormais vous accompagner pour du dépannage sur les fonctionnalités (Windows, outils de compression / décompression de fichier, partage de documents, installation de nouveaux équipements ou logiciels...), ou encore sur la connectivité des postes (paramétrage réseau, méthode d'authentification, serveur, sauvegarde externe, NAS...).

Grâce à un audit technique initial, nos équipes pourront être force de proposition pour le

remplacement de votre matériel, la sécurité informatique ou encore la mise en conformité RGPD sur le volet informatique.

📧 Contactez-nous !

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter notre service d'assistance : assistance@sommenumerique.fr

Le Pacte des solidarités au nom de l'inclusion

Renforcer la médiation et l'accompagnement des publics en situation d'illectronisme : impératif et incontournable

En Hauts-de-France, plus du quart des ménages en situation de pauvreté sont retraités. Cela se confirme dans le Département de la Somme où d'autres problématiques liées au fait de vivre en zone rurale viennent accentuer ces vulnérabilités (renoncement aux soins et aux droits, isolement, absence de structures d'accompagnement de proximité...).

Avec l'accélération de la dématérialisation des démarches administratives, le manque de mobilité et la fracture numérique, le non-recours aux droits pour les publics les plus éloignés du numérique s'amplifie.

En réponse, le Département de la Somme a lancé un contrat local des solidarités visant notamment à :

- Limiter l'isolement des personnes en situation de précarité financière et de rupture numérique
- Permettre à tous un accès et une maîtrise des outils numériques
- Favoriser l'accès aux droits (démarches en ligne)

L'objectif de ce plan pluriannuel est de renforcer la médiation numérique en milieu rural et auprès des publics en situation de précarité. Pour cela, l'ensemble des actions sera directement pris en charge financièrement par ce dispositif.

ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE NUMÉRIQUE !

Dans les faits, Somme Numérique a été mandaté pour animer annuellement 500 ateliers de médiation numérique en itinérance dans différents EPCI. Ces ateliers collectifs permettront aux bénéficiaires identifiés de s'inscrire dans un parcours numérique visant à les rendre autonomes vis-à-vis du numérique.

La Communauté de Communes du Vimeu et la Communauté de Communes de l'Est de la Somme sont les premiers territoires identifiés de cette opération. D'autres secteurs géographiques seront définis en lien avec le Département pour les années à venir.



**Le numérique
exclut s'il n'est pas
accompagné !**

SOUTENU PAR LE
**PACTE DES
SOLIDARITÉS**

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Un nouveau site internet pour mieux vous accompagner

Nos équipes travaillent depuis plusieurs mois pour vous proposer un tout nouveau site plus moderne et plus ergonomique. Aujourd'hui, nous sommes fiers de vous annoncer son lancement.

Son adresse internet reste inchangée, mais nous avons amélioré l'expérience utilisateur en le rendant plus intuitif et plus dynamique. Le parcours en ligne a été revu en réagencant les pages par grandes rubriques.

Outre une page d'actualités et un espace à accès restreint pour les membres, vous retrouverez les thématiques suivantes :

- Somme Numérique et tout le volet institutionnel
- L'ensemble des services proposés
- Un point complet sur la fibre optique
- Le volet E-Education et inclusion numérique

Ainsi qu'une rubrique de ressources complémentaires dans laquelle vous pourrez retrouver notre catalogue en ligne.

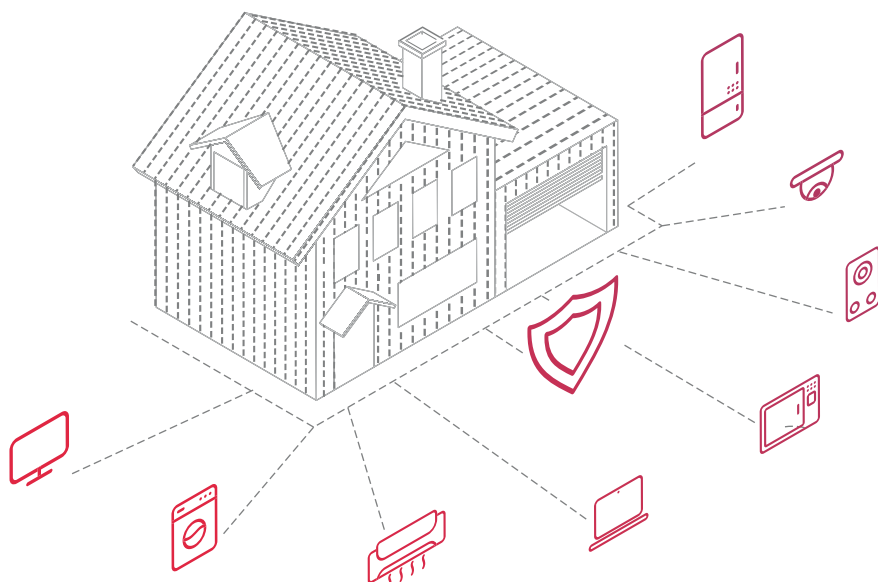
Il est conçu à partir du moteur Wordpress que nous proposons à nos collectivités, pour vous permettre d'apprécier les possibilités qui s'offrent à vous en matière de création de



contenus et de design. N'oubliez pas de le mettre dans vos favoris :-)

www.sommenumerique.fr





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des territoires connectés et durables

Somme Numérique s'est lancé dans la création d'un nouveau réseau dédié aux objets connectés dans le département de la Somme.

Ce dispositif permettra d'interconnecter une multitude de capteurs capables de relever une très grande variété d'informations, dans un environnement sécurisé et souverain.

À QUOI ÇA SERT ?

L'objectif est de permettre aux décideurs locaux de rendre leurs actions plus responsables en générant des économies tout en rendant plus efficaces les services publics mis à disposition des citoyens.

Les domaines de compétences sont larges, tels que l'éclairage public, la gestion des déchets ménagers, la maîtrise des consommations bâtimentaires, le suivi des cours d'eau et la prévention des crues ; et bien d'autres encore...

Pour ce faire, Somme Numérique a entamé la construction de ce nouveau réseau sur quelques territoires pilotes pour éprouver la technologie et établir de premiers retours d'expérience au cours de l'année 2025.

L'entreprise Axione a été retenue pour nous accompagner dans le déploiement du réseau et la pose des capteurs. Cette première expérimentation est composée de 22 relais de communication qui couvrent un total de 350 capteurs.

Nous avons l'ambition de proposer une couverture départementale à très court terme.

Parallèlement, nous avons fait le choix de développer une plate-forme de visualisation pour afficher les données de ces capteurs et d'interagir à distance avec eux. Pour effectuer ce travail de développement, nous avons fait le choix de nous appuyer sur une structure locale, l'association Faubourg Numérique, et sur un modèle de données européen ouvert respectant des principes de sécurité et d'interopérabilité. Pour nous assurer de la souveraineté des données, la plateforme sera hébergée dans le datacenter de Somme Numérique.

« FAIRE DES ÉCONOMIES ET GAGNER EN EFFICACITÉ »

FLASH INFO



Un nouveau partenaire pour la signature électronique

Après des années de collaboration, nous mettons fin à notre partenariat avec le prestataire Chambersign qui fournissait vos clés de signature électronique jusqu'à présent.

Un nouveau marché prendra effet dès le début d'année 2025 avec l'opérateur CERTEUROPE qui a été retenu lors de notre dernière consultation en proposant des clés plus robustes à des tarifs plus attractifs.

Autre changement majeur, la distribution et l'activation des clés se feront désormais directement par les agents de Somme Numérique depuis nos locaux. Si la validité de votre clé de signature électronique arrive prochainement à échéance, n'attendez pas le dernier moment pour demander son renouvellement.

✉ Contactez-nous !

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter notre service d'assistance : assistance@sommenumerique.fr